

LIVRET D'ACCUEIL

Année 2022



SHAM'S FORMATIONS

168, rue du Général de Gaulle 97400 Saint-Denis
Tél. usuel : 06 92 33 77 55 Fax : 09 70 63 32 35
E-mail : contact@shams-formations.com
N° siret : 352 357 024 00046 – Code APE : 8559A

Sommaire

1	Bienvenue	3
2	Présentation générale de l'organisme	4
3	Votre accueil à SHAM'S FORMATIONS	5
3.1	Votre accueil sur le lieu	5
3.2	La réunion d'entrée en formation	5
3.3	Votre accueil en formation	5
4	Les formations	6
5	Le Responsable Pédagogique	8
6	Les objectifs de la formation PRENDRE LA Parole en Public / Les Fondamentaux	9
6.1	Les éléments pédagogiques	9
6.2	Démarche Pédagogique	10
7	Les horaires de cours, le planning de la formation	11
8	Périodes de fermeture du centre :	11
9	Les autorisations d'absence	11
9.1	Cas où les absences ne sont pas autorisées	11
9.2	Modalités pratiques	12
10	Les modalités pour le repas du midi	12
11	Le service administratif	
12	Votre dossier	13
13	Le formateur	13
14	Consignes de sécurité	17
15	Règlement intérieur	17

1 Bienvenue

Ce livret est la manifestation de l'engagement qu'il vous faudra montrer tout au long de votre parcours.

Vous êtes le principal acteur de votre formation.

L'établissement met à votre disposition ses moyens humains et matériels. A vous d'en faire bon usage.

Nos engagements en termes de qualité sont :

- La perspicacité analytique
- L'efficacité méthodologique
- La manifestation de résultats

Je vous souhaite donc la bienvenue à SHAM'S FORMATIONS et j'espère que vous repartirez, au terme de ce stage, munis des techniques nécessaires et immédiatement applicables pour Parler en Public avec efficience.

La parole donne des ailes et ouvre les possibles

Sham's

Le Directeur

2 Présentation générale de l'organisme

Le Sham's Formations est un organisme de formation qui se consacre principalement à l'enseignement de la Prise de la Parole en Public.

Cet enseignement est assuré par un formateur unique qui a plus de 30 ans d'expérience dans les domaines cités. Il est diplômé de l'université de Paris VIII en « Sciences et Technologies des Arts du Spectacle ».

Il a élaboré un enseignement et une méthode spécifiques, originales, concrètes et efficaces qui produisent des résultats exceptionnels. Cet enseignement rencontre un immense succès auprès d'un public très large et varié : Chefs d'entreprise, salariés, Etudiants, candidats à divers concours, demandeurs d'emploi, hommes et femmes politiques, membres d'associations, syndicalistes, tous types de métiers jusqu'aux futurs mariés et leurs témoins. Plusieurs députés, maires et même un ministre ont déjà été formés par notre Centre à l'art oratoire. Il arrive même que des stagiaires viennent spécialement de La Métropole et de l'étranger pour suivre la formation, comme il arrive également au formateur de se déplacer vers d'autres départements et pays.

Le formateur, Sham's, est, à l'occasion de chaque grande échéance politique, consultant, en matière de comportement oratoire des candidats, pour les médias (journaux, télé, radios).

Le Sham's Formations se positionne depuis plusieurs années comme étant la Référence incontestable à la Réunion dans le domaine de la Prise de la Parole en Public.

3 Votre accueil à SHAM'S FORMATIONS

3.1 Votre accueil sur le lieu

Le Centre est situé au 168 rue du Général de Gaulle à Saint-Denis Ile de la Réunion. Cette rue est à sens unique et nous sommes situés au début, plus proche de Champ-Fleuri.

Un Plan est disponible sur Google Maps.

A votre arrivée vous êtes accueilli par le Formateur dans la loge où vous attendent un petit-déjeuner et les journaux du jour.

3.2 La réunion d'entrée en formation

La réunion de rentrée a lieu au Centre, situé au 168 rue du Général de Gaulle à Saint-Denis, dans la grande salle de formation.

Cette réunion est conduite par le Formateur.

Elle se déroule de la manière suivante :

- Discours d'accueil du formateur
- Présentation du déroulement de la formation
- Réponses aux questions des participants

3.3 Votre accueil en formation

Dans la suite de la réunion d'entrée la formation démarre. Le formateur en charge de la formation présente les objectifs de celle-ci, son organisation, et la méthodologie. Une présentation théorique de l'enseignement précède les mises en situation pratiques.

4 Les formations



1 / Prendre la Parole en Public LES FONDAMENTAUX

2 journées – 14h

Maîtrisez les grandes règles de l'art oratoire et surmontez le stress de parler en public

SEULE CETTE FORMATION EST FINANÇABLE PAR LES OPCO

Prendre la Parole en Public

2 / RENFORCEMENT

1 journée – 7h

1^{ère} partie / Avec les
supports techniques
(diapos-micro-caméra)



Intégrez et maîtrisez les supports audiovisuels dans votre prise de parole en public

2^{ème} partie / La parole poétique



Mobilisez les ressources de la poésie dans votre discours pour le magnifier

Prendre la Parole en Public

3 / PERFECTIONNEMENT

Coaching individuel de 1h30 à 2h

La JOUTE ORATOIRE



S'exercer aux techniques de la joute oratoire et atteindre l'excellence



4 / JOUER ET RACONTER

Coaching individuel de 1h30 à 2h

1^{ère} partie / L'expression théâtrale

Découvrez les règles de base du théâtre et le plaisir de jouer des personnages



2^{ème} partie / L'art de conter

Explorez les techniques du conte et exercez-vous à raconter une histoire



5 / CULTIVER ET FORTIFIER SA VOIX

Coaching individuel de 1h30 à 1h15

Développez la puissance de votre voix sans la maltraiter ni vous épuiser



6 / RÉSILIENCE ET RECONSTRUCTION DE SOI PAR LA PAROLE

Coaching individuel de 1h30 à 2h

Trouvez la force de vous relever après un épisode difficile ou une perte des repères, avec la parole qui libère

5 LE RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Il est votre interlocuteur pour toutes les questions relatives à votre formation.

BENALI Chamsiddine (Sham's)
168 rue du Général de Gaulle 97400 Saint-Denis
Tél. 0692 33 77 55
contact@shams-formations.com

6 LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC / Les fondamentaux

SEULE CETTE FORMATION EST FINANÇABLE PAR LES OPCO

Pour les autres voir directement sur notre site www.shams-formations.com

- Appréhender les particularités de cette communication vivante et directe
- Etablir un diagnostic personnalisé complet et déterminer les axes de progrès de chacun
- Définir les solutions comportementales et les expérimenter physiquement dans une approche correctrice
- Gérer le stress et cultiver la résilience
- Prendre connaissance des règles et techniques de l'art oratoire et s'exercer à les maîtriser
- Affronter différentes situations de prise de parole en public avec aisance
- Savoir informer, convaincre, faire adhérer et faire agir
- Développer la confiance en soi, s'affirmer, et renforcer sa personnalité

6.1 Eléments pédagogiques

La mise en présence du corps

- Totémisation, verticalité et élévation
- Le butinage du regard
- La présence vocale
- L'adaptation permanente
- L'improvisation et le parler spontanément
- L'expression émotionnelle
- La spirale mimétique
- L'orchestration des gestes
- La variation incessante
- L'aisance respiratoire
- Prendre la parole seul et en réunion
- Débattre au sein d'un groupe

Le dépassement de soi et l'exploration de l'invisible

- Comprendre l'origine du stress
- Surmonter la peur de parler et le stress en toutes situations
- L'affirmation de la force
- Le sentiment de toute puissance
- La colonne d'air et les postures bloquantes
- La captation durable de l'attention
- La gestion des échanges et l'interaction avec l'auditoire
- La conviction et la croyance en son discours
- L'hic et nunc
- La valorisation de soi
- La confiance en soi

La maîtrise du discours

- De la structuration du plan à la restitution orale
- La désignation de l'enjeu et du nœud conflictuel
- La sérénité face à l'agressivité
- L'argumentation et le choix des mots clés
- La description, l'explication, la déstructuration, la valorisation

6.2 Démarche pédagogique

Cet enseignement s'appuie sur la méthode de l'« analyse active ». Chaque participant est amené, en permanence, à s'impliquer physiquement et directement dans des tronçons de simulations verbales. Plusieurs types de situations sont successivement expérimentés et explorés en direct. C'est pourquoi **cette formation est nécessairement réalisée en présentiel**. Son efficacité en dépend.

La pertinence des règles et l'efficacité des solutions prônées sont démontrées et vérifiées in situ. Un rapport de séance et une évaluation des acquis sont également remis aux stagiaires.

Durée

Session de 2 journées de 7 heures. Total : 14 heures.

Modalités et délais d'accès

Un « formulaire de contact » et un « formulaire d'inscription » sont proposés sur notre site internet et sur notre blog. En réponse, l'intéressé reçoit un mail lui expliquant le processus à suivre. Toutes les inscriptions sont acceptées jusqu'au jour de la formation et ce, tant qu'il y a encore de la place. Il est possible également de s'inscrire via le téléphone.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation du stagiaire est réalisée à mi-parcours à travers un « Rapport de séance » qui mesure le niveau d'acquisition, à travers les différents exercices pratiques, des différentes règles développées, un QCM et une attestation de fin de formation qui mesure le résultat final. Un formulaire d'évaluation à froid par le stagiaire, sur sa pratique post-formation, lui est remis.

Accessibilité aux personnes handicapées

Il est demandé aux personnes en situation de handicap de contacter le centre avant toute inscription. La faisabilité du projet de formation ainsi que les modalités adaptatives à mettre en œuvre pour un accueil optimal seront alors étudiées.

A savoir

Toutes nos formations sont réalisées en **inter** et en **intra** (et sur mesure).
Elles peuvent se dérouler dans nos locaux ou les vôtres.
Pour les autres conditions : nous consulter.

Notre formation Prendre la Parole en Public est LA référence dans le domaine, avec plus de 11 000 personnes formées et l'un des meilleurs taux de satisfaction client du marché : 98%.

Selon les stagiaires le contenu de la formation est conforme aux objectifs annoncés à 98%.

**Elle est recommandée par 100% des participants
(Taux constants depuis plusieurs années)**

7 Les horaires de cours, le planning de la formation

Selon l'emploi du temps, les cours sont assurés les jours de stage :



- Le matin : de 8 h à 12 h
- L'après-midi : de 13 h à 16 h

CONGES DU CENTRE : Il n'y a pas de période de congé spécifique dans l'année, en dehors des périodes où il n'y a pas de stage programmé.

Des stages peuvent avoir lieu le WE dans le cadre d'une formation en Intra.

8 Périodes de fermeture du centre :

Il n'y a pas de période de fermeture spécifique.

9 Les autorisations d'absence

Personne responsable : BENALI Chamsiddine (Sham's) 0692 33 77 55

9.1 Cas où les absences ne sont pas autorisées :

Toute absence doit être justifiée. Seules les absences d'une durée maximum d'un jour sont accordées pour :

	Livret d'accueil	Année : 2022
---	-------------------------	--------------

- Participation à un examen, un concours, un essai professionnel, une recherche d'emploi ;
- Convocation à caractère administratif (tribunal, sécurité sociale, MDPH, Pôle Emploi ...)
- Examen médical
- Evénements familiaux (naissance, mariage, décès...).

Sont acceptées

9.2 Modalités pratiques

Toutes les autorisations d'absences sont demandées à BENALI Chamsiddine (Sham's) 0692 33 77 55.

Les autorisations exceptionnelles sont accordées par le directeur BENALI Chamsiddine (Sham's) 0692 33 77 55.

Toute absence pour raison médicale de plus d'une journée doit être justifiée par un arrêt de travail.

CONGES DE MALADIE

Dès l'arrêt de travail, envoyer à votre centre, dans un délai de 48 h le volet n° 3 de l'avis d'arrêt de travail (volet employeur).

10 Les modalités pour le repas du midi

Le petit-déjeuner au Centre de 7 h 30 à 8 h 15

Le déjeuner de 12 h à 13 h dans un restaurant à l'extérieur

Les réservations des repas (midi) doivent être faites auprès du formateur avant 10 h 30 pour le repas de midi.

11 Le service administratif

Les services du secrétariat sont accessibles aux apprenants, les jours de formation, le matin de 7h à 8h10 et de 10h à 10h15 et les après-midis du lundi au vendredi de 13h15 à 13h30 et de 16h30 à 17h30.

Fonction	Nom Prénom	Tél.	Mail	Missions
SECRETARIAT	BENALI Chamsiddine (Sham's)	0692 33 77 55	contact@shams- formations.com	<ul style="list-style-type: none"> • Assure le suivi de votre dossier administratif • Assure le suivi de vos absences

	Livret d'accueil	Année : 2022
---	-------------------------	--------------

				<ul style="list-style-type: none"> • Assure la gestion administrative des arrêts de maladie • Toute gestion administrative
--	--	--	--	--

12 Votre dossier

Les informations recueillies par le Sham's Formations font l'objet d'un traitement destiné à assurer leur gestion administrative. Ces données permettent de facturer les frais de formation et d'établir des statistiques.

Le formateur a éventuellement accès aux données concernant votre situation et parcours professionnel.

Les données relatives à votre présence dans l'établissement sont transmises aux organismes de prise en charge de votre formation afin d'obtenir le règlement des frais de formation.

Conformément à la loi « *Informatique et Libertés* », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à BENALI Chamsiddine (Sham's).

13 Le formateur

SPECIALISTE DE LA PRISE DE LA PAROLE EN PUBLIC

de la COMMUNICATION VIVANTE, du THEATRE, de LA VOIX,
de l'INTERPRETATION POETIQUE et de l'ART DU CONTE
depuis plus de 30 ans (Paris et Réunion)

Sham's a une connaissance approfondie de la mise en présence de l'humain devant un public. Son savoir-faire s'appuie à la fois sur une longue expérience pratique dans la création et la formation et une approche intellectuelle et universitaire poussée.

Docteur en Sciences et Technologies des Arts du Spectacle. Université de Paris VIII, Vincennes-Saint Denis. Thèse : *L'Acteur entre Réel et Imaginaire*. Celle-ci apporte une solution au *Paradoxe sur le comédien* de Diderot. Disponible sur Google Books.

Diplômé d'Etudes Approfondies (DEA) de Théâtre-Arts du Spectacle. Université de Paris III, Sorbonne Nouvelle. Mémoire : *La Tripartition du Temps dans le Jeu de l'Acteur chez Stanislavski*.

Maîtrise de Lettres Modernes. Université de la Réunion. Mémoire : *Le Médecin Volant de Molière, Scène et Périphérie Scénique.*

Formation de Comédien. A l'Institut International de l'Acteur (Lectoure/Gers) auprès de pédagogues du GITIS de Moscou (Natalia Zvereva / Voix, Nicolas Karpov/ Corps, Irina Promptova / Interprétation). Au Théâtre du Soleil (Paris) avec Ariane Mnouchkine. A l'École du Passage (Paris) avec Niels Arestrup, Pierre Pradinas, François Cluzet, avec René Jauneau, professeur au TNS. A Limoges avec Daniel Mesguish. Et autres.

Formateur et Coach. En Prise de la Parole en Public, en Communication (conseiller), en Théâtre, en Voix, en Interprétation Poétique et en Art du Conte. Paris et la Réunion. Chargé de cours à l'université du Tampon et de la Réunion. Partenariat avec la MGEN, le Rectorat, le Pôle Emploi,... Des centaines d'entreprises, d'administrations et de stagiaires formés (voir Nos Références).

Théoricien. Publication aux éditions l'Harmattan (Paris) de l'ouvrage *L'Acteur entre Réel et Imaginaire* qui apporte, à travers la théorie de la « conscience oscillante », une solution au Paradoxe sur le Comédien de Diderot. Voir Google Books.

Metteur en Scène. Une trentaine de créations à son répertoire, parmi lesquelles des pièces de Molière, Feydeau, Marc Camoletti, Tchekhov, Shakespeare, ses propres œuvres, mais aussi des ballets et des spectacles musicaux, des one man shows, des tours de chant. Des tournées dans toute la France et à l'étranger. Une dizaine d'éditions du Festival d'Avignon.

Acteur, Chanteur, Conteur. Une trentaine de créations (théâtre, cinéma, one man show, conte, opéra-ballet, tour de chant, concert, ...).

Récitant. Une trentaine de poèmes dans plusieurs œuvres musicales, sur CD et en spectacle (Baudelaire, Leconte de Lisle, Gilbert Aubry...).

Editeur. Plusieurs ouvrages et CD consacrés au théâtre et à la poésie, notamment sur Leconte de Lisle, Baudelaire, Feydeau. Cofondateur du Grand Prix du Roman Métis (prix littéraire international, avec Tahar Ben Jalloun, Mohammed Aïssaoui, Alain Mabanckou, PPDA, ...).

Auteur. Plusieurs pièces de théâtre: *Leconte de Lisle le Réunionnais, Zistoir Rosette, Piment Cannibale, Cri Blé d'Amour, Zako et Siro, Krhomagnon, Mario mon Dalon, La Poule et le Loup.* Des traductions en créole: *L'Avare* de Molière (*Lo Rapiang*), *Mais n'te Promène donc Pas toute Nue* de Feydeau (*Té, arèt marsh tou ni don!*), *Boeing-Boeing* de Marc Camoletti. Des adaptations en français pour le jeune public: *Le Petit Chaperon Rouge, Cendrillon, Les Trois Petits cochons.* Ouvrage philosophique (thèse) publié aux éditions l'Harmattan (Paris) et ouvrages sur la poésie.

Conférencier. Thématiques liées à l'art oratoire, la poésie (Leconte de Lisle et Baudelaire), le jeu d'acteur et la philosophie (Diderot/paradoxe).

Directeur de théâtre. Gestion de salles de spectacles durant une douzaine d'années à Paris, Saint-Denis et Saint-Pierre.

Directeur de la Culture. Ville de Saint-Denis durant quatre années (Cité des Arts, Jazz ô Barachois, Kabarachois, Marmit Zistoir, Grand Prix du Roman Métis, Je Connais la Musique,...).

UN PARADOXE RESOLU

LE LIVRE

En 2003, Sham's publie aux Editions L'Harmattan, à Paris, sa **Thèse de Doctorat** en *Esthétique, Sciences et Technologies des Arts du Spectacle*, soutenue en l'an 2000 à l'Université de Paris VIII. Ce livre renouvelle profondément la connaissance qu'on a de l'Acteur :

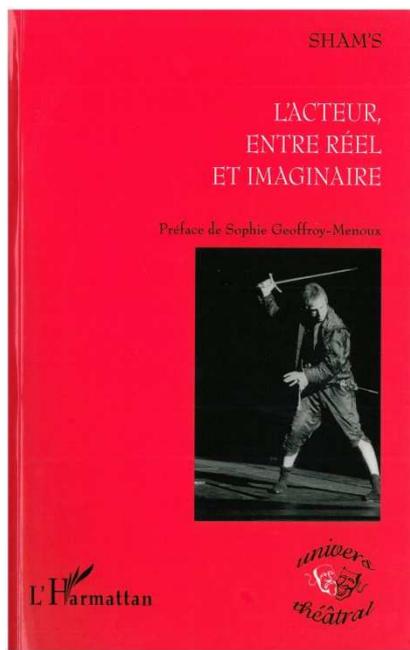
L'Acteur entre Réel et Imaginaire

Dans la collection « Univers Théâtral »

Le paradoxe sur le Comédien,

une grande énigme philosophique, formulée par Diderot, il y a près de deux siècles, enfin résolue.

Un aperçu du livre est disponible sur [Google Books](#)



Nous consommons tous de l'Acteur par le biais du cinéma, de la télévision, du théâtre et des autres supports audiovisuels.

Au-delà de la fascination qu'il suscite, l'Acteur demeure néanmoins très mystérieux. En même temps qu'il incarne l'autre, le personnage, il demeure lui-même. De quoi relève ce processus ? Qu'est-ce qui se passe en lui ? Dédoublément, mutation de l'être ou mystification ? De cette interrogation est né le fameux « paradoxe sur le comédien » de Diderot qui a suscité de nombreux débats et provoqué d'interminables polémiques depuis sa publication en 1830. **Dans cet ouvrage, Sham's lève enfin le voile sur le processus mental de l'Acteur et propose une solution inédite à ce vieux problème : la théorie de la « conscience oscillante ».**

Cet ouvrage définit aussi les parts respectives du réel et de l'imaginaire dans le jeu de l'Acteur, et remet en cause des idées communément admises dans le cinéma et le théâtre, notamment sur le personnage.

Livre disponible dans toutes les Librairies ou aux

EDITIONS L'HARMATTAN

16 rue des Ecoles 75005 Paris

Site internet : <http://www.harmattan.fr>

Tél. : 01 40 46 79 20

DANS LA PRESSE :

« Un travail parfaitement original qui aborde le problème de l'imaginaire et du réel par les angles les plus difficiles qui soient. Des thèses sur le théâtre, il en existe beaucoup. Mais sur l'acteur, c'est plus rare. Sham's, lui, s'est attaché à l'aspect le plus insaisissable. Le mystère de ce qui se passe quand le comédien joue. Il a pris le parti d'utiliser son expérience concrète du théâtre pour arriver à une théorie abstraite basée sur la philosophie, avec une attitude très lucide. Je rends hommage à ce « Docteur » qui a mené ses idées jusqu'au bout avec une démarche scientifique très honnête. Sa recherche est parfaitement convaincante. Depuis que j'ai eu sa thèse entre les mains, j'ai essayé vainement d'en trouver les failles. Tout est extrêmement cohérent et d'autant plus admirable qu'il a avancé en grande partie seul. C'est très difficile de mener jusqu'au bout une thèse, surtout quand on innove et que l'on bouscule les idées reçues. Croyez-moi, il n'existe pas beaucoup de personnalités comme la sienne et sa thèse mérite d'être connue. Pour la Réunion c'est quelque chose d'important. Cela montre qu'ici on peut faire du haut niveau. »

S. G.-M.

Professeur à l'Université de la Réunion

Dans **Le Journal de l'île** 26/09/2000

14 Consignes de sécurité

En cas d'incendie dans la salle de cours :

- Gardez votre calme, ne criez pas
- Appelez les secours (18)
- Si vous vous en sentez capable et si les circonstances le permettent intervenez sur le début d'incendie avec un moyen adapté (extincteur se trouvant dans la salle de cours ou à l'accueil)
- Quittez le local en refermant bien la porte derrière vous et rendez-vous au point de rassemblement
- Répondez à l'appel et suivez les directives du responsable d'évacuation
- Ne revenez jamais en arrière même si vous avez oublié quelque chose

En cas de déclenchement de l'alarme incendie :

- Cessez les activités en formation ; calmement, fermez les fenêtres, quittez le local en vous conformant aux directives du responsable d'évacuation (formateur en charge du groupe en formation)
- Refermez la porte derrière vous sans la verrouiller
- Quittez le bâtiment
- Rejoignez le point de rassemblement
- Ne revenez jamais en arrière même si vous avez oublié quelque chose
- Au point de rassemblement répondez à l'appel

15 Règlement intérieur

PREAMBULE

Conformément aux articles L6352-3, L6362-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code de travail, le présent Règlement Intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser certaines dispositions s'appliquant à l'ensemble des stagiaires durant les formations suivies avec la société Sham's Formations, au sein de ses locaux ou des locaux extérieurs ou cette dernière serait amenée à intervenir. Chaque stagiaire s'engage à respecter scrupuleusement ce Règlement Intérieur.

SECURITE

Conformément aux articles R4227-28 et suivants du Code de travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation, de manière à être connus de toutes les personnes présentes.

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres participants, en respectant toutes les consignes de sécurité en vigueur sur les lieux de formation.

La présence dans les locaux de toute personne non-inscrite à la formation n'est pas admise.

Les directives du formateur doivent être impérativement suivies en cas d'évacuation. Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou au cours d'une formation doit être déclaré immédiatement au formateur par la victime ou par les témoins de l'événement.

HYGIENE

La participation aux formations en état d'ivresse est interdite, ainsi que l'introduction dans les locaux de boissons alcoolisées et de produits illicites ou dangereux.

Il n'est pas autorisé de prendre ses repas dans les salles de formation.

Il est interdit de fumer dans les locaux où se déroule la formation, ainsi que dans l'escalier y conduisant.

De manière générale il est demandé de respecter la propreté des lieux.

DISCIPLINE GENERALE

Les horaires communiqués aux stagiaires doivent être respectés de tous. La ponctualité est exigée. Tout retard ou absence devra être justifié auprès du formateur et auprès de l'employeur et de l'OPCA dont dépend le stagiaire, dans un délai maximum de 48 heures.

L'organisme de formation se réserve le droit, dans les limites imposées par les dispositions en vigueur, de modifier, en fonction des nécessités du service, les horaires de formation. Ceux-ci auront été portés à la connaissance des stagiaires suffisamment à l'avance pour qu'ils puissent s'y conformer.

Une feuille de présence, pour chaque demie journée, doit être signée par chaque stagiaire.

La fiche d'évaluation doit être remplie par chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Il n'est pas autorisé de quitter la formation sans motif solide et sans en avoir informé au préalable le formateur par écrit, sauf absence imprévisible.

En dehors des temps de pause proposés par le formateur, les stagiaires sont tenus de demeurer dans les locaux.

Les stagiaires doivent avoir un comportement correct entre eux et avec le formateur et le personnel de Sham's Formations. Une tenue décente est exigée.

Sauf autorisation expresse de l'organisme, les stagiaires ne peuvent pas entrer ni demeurer dans les locaux à d'autres fins que celles de leur formation, ni faciliter l'introduction d'une tierce personne.

L'enregistrement et la captation filmique des sessions de formation, en dehors de ceux réalisés par le formateur dans le cadre pédagogique, sont formellement interdits, sauf dérogation expresse.

Toute la documentation pédagogique remis aux stagiaires par le formateur est soumise à la protection des droits d'auteur et ne peut faire l'objet d'une réutilisation en dehors d'un usage personnel.

Le matériel mis à la disposition des stagiaires pour les besoins de la formation ne peut être utilisé à d'autres fins, en particulier personnelles, et ne peut être emporté en dehors du centre. Chacun est tenu d'en prendre soin.

Sham's Formations décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés ou laissés par les stagiaires dans nos locaux.

PMR

Le Sham's formations s'engage, en cas d'impossibilité d'accès à ses bureaux par les personnes à mobilité réduite, à descendre les recevoir au rez-de-chaussée et à trouver un lieu accessible et adapté à ceux-ci en cas d'inscription à une formation.

SANCTION

Tous manquements aux préconisations de ce Règlement Intérieur et tout comportement considéré comme fautif par la Direction de Sham's Formations ou son représentant, pourront, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une

	Livret d'accueil	Année : 2022
---	-------------------------	--------------

des sanctions suivantes :

- Avertissement écrit avec copie à l'employeur et/ou l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé dont dépend le stagiaire.
- Exclusion temporaire à effet immédiat, à titre conservatoire. Cette mesure n'a pas le caractère d'une sanction. L'employeur et/ou l'OPCA rapidement informés des faits décideront de la poursuite ou non du stage par le stagiaire.
- Exclusion définitive. Celle-ci ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci n'ait été informé au préalable, ou dans le même temps, des griefs retenus contre lui.

Lorsque les agissements du stagiaire justifient une sanction, la direction de Sham's Formations convoque celui-ci en lui en indiquant l'objet. Cette convocation indique le lieu, la date et l'heure de l'entretien. Elle est adressée à l'intéressé par lettre recommandée avec accusé de réception, ou remise en main propre contre décharge.

Le stagiaire peut se faire assister, au cours de l'entretien, par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée précédemment fait état de cette faculté.

PUBLICITE

Le présent Règlement Intérieur est mis, sur simple demande, à la disposition de chaque stagiaire.

Un exemplaire du présent Règlement Intérieur est disponible à l'accueil du local de Sham's Formations et sur son site internet : www.shams-formations.com.